



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : AIN

Référence : 1000561994

Discipline : P5100 - Génie électrique: Electronique (P5100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0011466N

Nom de l'établissement : Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent de la Côtère

Commune : LA BOISSE

Adresse : 270 chemin du Grand Casset 01120 LA BOISSE

Courriel : ce.0011466N@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le titulaire de ce poste enseignera en Bac Pro CIEL, Certificat de Spécialisation Cybersécurité et partiellement en BTS CIEL - Option IR. Il interviendra sur un plateau technique conçu pour des niveaux d'études allant du Bac au Bac+2, Le poste implique une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques et disciplinaires pour assurer une continuité entre les différents niveaux de formation.

Missions

Le titulaire du poste aura pour mission principale de poursuivre la mise en place la gestion et l'optimisation du plateau technique du BAC à BTS, ainsi que la mise en œuvre d'un FAB-LAB Électronique. Cela inclut le déploiement, l'amélioration continue et la maintenance des systèmes électroniques et informatiques du plateau technique, Il supervisera également la création et le développement du FAB-LAB, en collaboration avec l'équipe disciplinaire, pour l'intégrer dans les programmes pédagogiques du Bac Pro CIEL, du Certificat de Spécialisation Cybersécurité et partiellement du BTS CIEL - Option IR. Une attention particulière sera accordée aux compétences futures des techniciens, notamment en cybersécurité, en gestion des réseaux, en développement logiciel sécurisé et en intelligence artificielle appliquée.

En parallèle, le titulaire devra développer et renforcer les partenariats avec les entreprises locales, en particulier celles spécialisées dans les domaines de la cybersécurité, des réseaux et de l'IA. Il aura pour objectif d'intégrer les innovations technologiques dans les programmes éducatifs et de développer des projets collaboratifs avec les élèves, en les préparant aux métiers de demain, tels que technicien supérieur en cybersécurité, développeur d'applications sécurisées, administrateur réseau ou technicien en systèmes intelligents.

Il devra également assurer la promotion des opportunités offertes par les formations du Bac Pro au BTS, en mettant en avant les débouchés professionnels

Enfin, il devra poursuivre la mise en place et l'amélioration des plateaux techniques, en veillant à leur bon fonctionnement et à leur adaptation aux évolutions technologiques, notamment en cybersécurité, en programmation et en réseaux tertiaires.

Compétences requises

Les qualifications nécessaires pour ce poste comprennent une solide expérience dans les domaines suivants :

Expérience solide en Cybersécurité et valorisation des données.

Compétence dans le domaine de l'IA

Maîtrise des technologies de fibre optique (TTTH et FTTB).

Compétences avancées en électronique et en informatique et réseaux.

Capacité à travailler en équipe et à piloter des projets collaboratifs.

Expérience dans la gestion de partenariats avec des entreprises

Capacité à promouvoir les projets du lycée et à mobiliser les parties prenantes autour des enjeux éducatifs et professionnels

Sens pédagogique et capacité à innover dans les méthodes d'enseignement.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.